Mettre fin à l'itinérance:
un choix de société qui nous concerne tous

Par Alexandre Lampron
Directeur des affaires publiques

L'itinérance n'est plus une réalité périphérique. Elle s'est imposée comme l'un des défis sociaux les plus urgents auxquels le Québec doit faire face. Dans plusieurs régions, notamment à Montréal, l'ampleur et la gravité de la situation sont telles qu'il devient de plus en plus difficile de parler d'un simple enjeu social.

L'itinérance a désormais les caractéristiques d'une véritable crise humanitaire.

Derrière la croissance constante du nombre de personnes en situation d'itinérance se trouvent des parcours de vie variés, marqués par des ruptures de logement, des pertes d'emploi, l'effritement des réseaux de soutien ou des difficultés d'accès à des services adaptés.

Chaque personne qui se retrouve sans logement stable voit sa santé, sa sécurité, sa dignité et sa capacité de participer pleinement à la vie collective mises à rude épreuve.

Face à cette crise humanitaire qui se déroule sous nos yeux, un choix collectif s'impose : continuer à intervenir lorsque les personnes basculent dans l'itinérance ou s'assurer d'agir aussi en amont afin de prévenir les facteurs qui y conduisent.

C'est précisément la réflexion que le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM) a voulu alimenter dans le mémoire qu'il a récemment déposé dans le cadre de la consultation publique « *Vers une vision renouvelée, intégrée et cohérente en matière de santé mentale, itinérance et dépendance* ».

Cette consultation arrive à un moment charnière. Elle offre l'occasion de jeter les bases du prochain Plan d'action interministériel en itinérance (PAII) en reconnaissant pleinement l'ampleur de la crise humanitaire à laquelle le Québec est confronté. Elle permet aussi de mettre en lumière l'engagement remarquable des organismes qui soutiennent chaque jour un nombre croissant de personnes en situation de vulnérabilité.

Surtout, elle nous invite à dépasser la gestion de l'urgence afin de recentrer nos efforts collectifs sur la prévention, la concertation ainsi que la mise en œuvre de solutions capables de produire des résultats tangibles pour les personnes, notre communauté et l'ensemble de la société montréalaise.

Le logement, une infrastructure sociale essentielle

Or, ces solutions existent. Nos membres les développent à la vitesse Grand V. Les connaissances sont là. Les expertises sont reconnues. Ce qui est désormais nécessaire, c'est une mobilisation collective qui soit capable de transformer durablement notre façon d'agir.

Cette transformation commence par un changement de perspective.

Le logement ne peut plus être considéré comme un simple produit du marché ou un programme parmi d'autres. Il doit être reconnu comme une infrastructure sociale essentielle, au même titre que la santé ou l'éducation. Un logement stable constitue souvent le point d'ancrage à partir duquel une personne peut retrouver sa sécurité, sa santé, son autonomie et sa pleine participation à la société.

Toutefois, construire davantage de logements sociaux ou communautaires ne suffira pas à lui seul. Il faut également investir dans l'accompagnement, le soutien communautaire et les services permettant aux personnes de maintenir leur stabilité résidentielle.

Prévenir l'itinérance exige donc d'agir en amont tout autant, sinon plus, qu'en aval. Cela signifie intervenir avant qu'une personne perde son logement. Cela signifie aussi mieux accompagner les transitions critiques, notamment à la sortie des centres jeunesse, des établissements de santé ou du système correctionnel. Cela signifie enfin renforcer les mécanismes de prévention des expulsions et soutenir les ménages qui vivent une précarité grandissante.

Pour réussir ce virage, aucun acteur ne peut agir seul.

Tous doivent se sentir concernés

Les organismes communautaires jouent un rôle irremplaçable. Les municipalités connaissent les réalités de leur territoire. Les réseaux de la santé et des services sociaux possèdent des leviers essentiels. Les gouvernements ont la responsabilité d'assurer le leadership, la coordination et les investissements nécessaires. Le secteur privé, les institutions financières et l'ensemble de la société civile ont aussi un rôle de premier plan à jouer.

La lutte contre l'itinérance doit devenir un projet collectif fondé sur la collaboration plutôt que sur le travail en silo. Cette mobilisation doit reconnaître la contribution incontournable des personnes ayant un vécu de l'itinérance.

Leur expertise unique permet de mieux comprendre les obstacles réels, les failles des systèmes et les solutions qui fonctionnent sur le terrain. Les meilleures politiques publiques sont celles construites avec les personnes concernées, et non seulement pour elles.

Enfin, il est temps de se donner une ambition à la hauteur du défi de cette crise. Plusieurs juridictions à travers le monde ont démontré qu'il est possible de réduire l'itinérance lorsqu'un leadership clair, des objectifs mesurables et une gouvernance cohérente sont au rendez-vous.

Mettre fin à l'itinérance n'est pas une utopie. C'est un objectif réaliste lorsque la prévention, le logement, la collaboration et la responsabilité collective deviennent les fondements de l'action publique. Au fond, la question n'est pas de savoir si nous pouvons nous permettre d'agir. La véritable question est de savoir quel type de société nous voulons construire ensemble.